



UN BON CONTRAT, NOUS AVONS TOUTS/TOUT À Y GAGNER

Prêts pour l'action le jeudi 25 avril !

Les négociations tripartites à propos de l'harmonisation des statuts ouvriers/employés ont échoué. Le gouvernement reprend donc la main.

Que voulaient les employeurs ?

- Un délai de préavis légal minimaliste pour tous, entraînant donc des sacrifices drastiques pour tous les employés et une très légère progression pour les ouvriers.
- Les travailleurs auraient dû supporter une partie du coût de leur propre préavis, par le biais de la sécurité sociale.
- Leur proposition serait applicable directement, même aux employés actuellement en service.
- Les employeurs voulaient aussi introduire le jour de carence pour employés, ou bien le supprimer pour les ouvriers, mais en faisant supporter une partie du coût par la sécurité sociale !

L'initiative est à présent au gouvernement. Ce que nous entendons n'a pas l'air bon. Le gouvernement a tendance à se laisser séduire par les propositions patronales. L'heure de la vérité sonnera dès la deuxième moitié d'avril.

Blocage des salaires et manipulation de l'index

Le gouvernement a, à la demande des employeurs, décidé de fixer la norme salariale à 0% (zéro !) pour 2013-2014. Même dans les entreprises qui réalisent des bénéfices et les redistribuent aux actionnaires, les travailleurs ne pourront donc pas prétendre à leur part légitime du gâteau. Pire encore : le gouvernement met à présent sur la table un projet de loi prévoyant la poursuite du blocage salarial pour les années qui suivent.

Entre-temps, l'index a été manipulé. Chacun perd du pouvoir d'achat, puisque l'index ne suit plus l'augmentation réelle des prix. Le gouvernement annonce par ailleurs d'autres manipulations. Les employeurs ne sont pas inactifs non plus : ils continuent à remettre en question l'automatisme de notre système d'indexation. En fait, ils veulent tout bonnement le supprimer.

Tous flexibles

Blocage des salaires, démantèlement du statut d'employé. Tout cela ne suffit pas encore. Les employeurs ont amené le gouvernement à assouplir le régime des heures supplémentaires et à comptabiliser encore plus la durée de travail sur une base annuelle. Une nouvelle flexibilité en perspective !



CE DÉLIRE DOIT CESSER !

- Pour une harmonisation des statuts vers le haut, et pas à charge de la collectivité
- Pour la libre négociation dans les secteurs et entreprises, en ce compris des salaires !
- Pour un travail de qualité dans un contrat de qualité qui respecte l'équilibre vie privée-vie professionnelle !

Des actions sont prévues le 25 avril dans tout le pays. Elles peuvent aller jusqu'à la grève. Informez-vous auprès de vos délégués.

WWW.BONCONTRAT.BE